

Cuverville, le 18 juin 2024

Madame, Monsieur,

Votre enfant sera scolarisé à Cuverville l'an prochain et vous souhaitez l'inscrire aux services périscolaires de la mairie (cantine et garderie) durant l'année scolaire 2024-2025.

**Les inscriptions s'effectuent en ligne.**

Pour cela :

- **Rendez-vous, du 19 au 30 août, sur le portail parents du logiciel enfance de 3Douest** <https://parents.logiciel-enfance.fr/cuverville14840> et cliquez sur « créer mon compte ».
- **Renseignez vos informations** et celles des membres de votre foyer. Attention, il est nécessaire que toutes les informations soient bien renseignées pour pouvoir effectuer des réservations.
- **Consentez au règlement intérieur** de la cantine et de la garderie.
- **Effectuez vos réservations** pour l'année scolaire 2024/2025.
- **Faites-nous parvenir**, soit par papier à déposer dans la boîte aux lettres de la mairie soit par courriel à l'adresse [mairie@couverville.fr](mailto:mairie@couverville.fr) les 2 documents suivants :
  - **Attestation de quotient familial CAF** téléchargeable sur le site de la CAF rubrique mes attestations (à défaut, c'est le tarif le plus élevé qui vous sera appliqué).
  - **Attestation d'assurance scolaire.**
- Si besoin, un document d'aide à la connexion est disponible sur la page d'accueil du portail internet.
- **Si vous avez déjà un enfant inscrit aux services périscolaires, merci de prendre**
- Les tarifs 2024/2025 sont consultables sur le portail parents.

En outre, dans un souci d'information, nous vous remercions de bien vouloir **nous retourner dès à présent et au plus tard le 5 juillet**, le coupon-réponse ci-dessous (dépôt dans la boîte aux lettres de la mairie ou par courriel).

Le service administratif



Horaires d'ouverture de la mairie :

Lundi 14h-18h30    Mardi et Vendredi 14h-17h30    Mercredi 9h-12h30

Pendant les vacances scolaires : Lundi 14h-18h30    Mercredi 9h-12h30    Vendredi 9h-12h30

Je soussigné M ou Mme ..... responsable légal de l'enfant : .....

Né(e) le .....

- Souhaite inscrire mon enfant pour l'année scolaire 2024-2025 aux services de
  - Restaurant scolaire
  - Garderie périscolaire du matin
  - Garderie périscolaire du soir
- Ne souhaite pas inscrire mon enfant à ces services.